

2025 : résilience des marchés et pertinence d'une allocation stratégique des actifs



Guillaume Luder
Analyste financier
Secrétaire de la Commission de placement

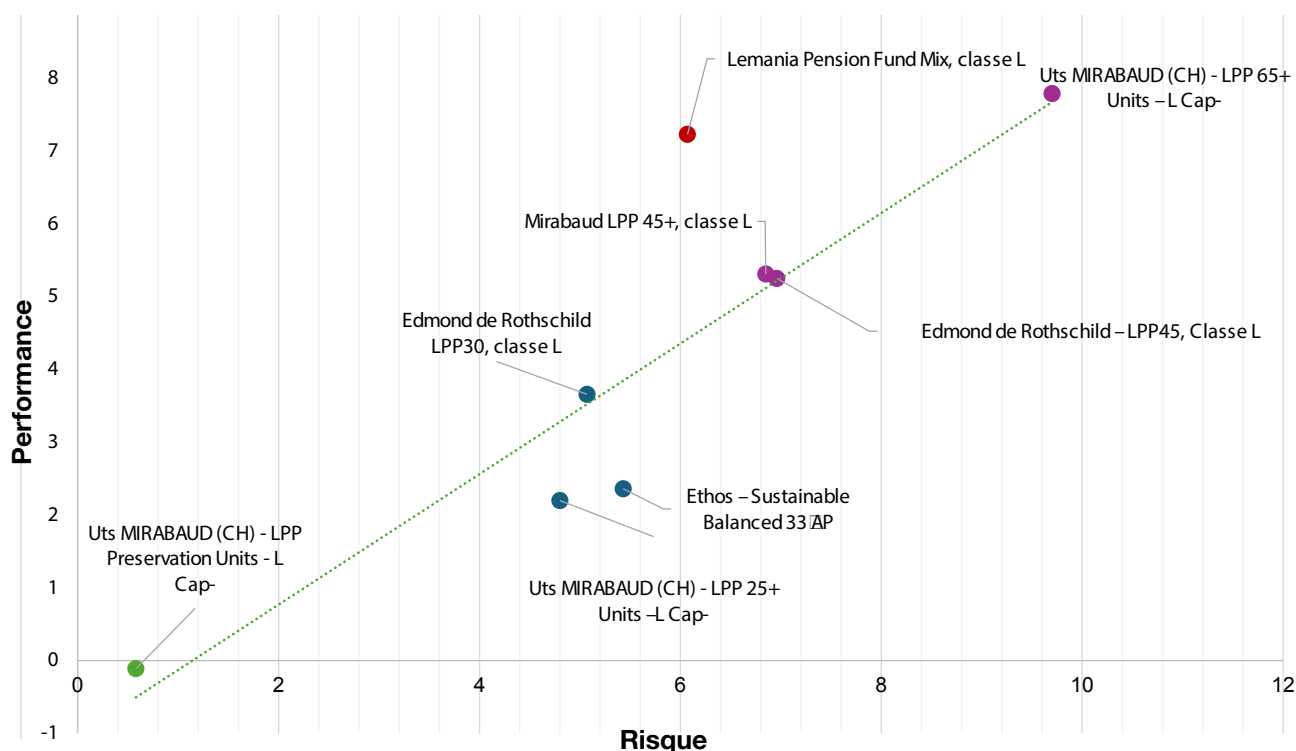
L'année 2025 s'est déroulée dans un environnement international encore marqué par des incertitudes géopolitiques et économiques majeures, mais également par une capacité d'adaptation notable des marchés financiers. Certains événements ont ponctuellement influencé la volatilité, sans remettre en cause les tendances de fond.

BILAN DE L'ANNÉE 2025

Le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche qui a ravivé les interrogations sur la politique commerciale américaine et les relations internationales est une très bonne illustration des événements précités en avant-propos. La « guerre » commerciale déclenchée par le président Trump le 2 avril a beaucoup inquiété les investisseurs qui y ont vu une entrave aux échanges, avec des conséquences importantes pour la profitabilité des entreprises.

ont connu leur meilleure année depuis une décennie. Toutefois, l'actif le plus performant en 2025 — et de très loin — a été l'or. Le métal jaune a enregistré une progression de plus de 60 % en dollars, surclassant nettement les indices boursiers. Cette performance exceptionnelle, la plus élevée observée depuis cinquante ans, s'explique par plusieurs facteurs structurels : les interrogations croissantes quant au rôle du dollar en tant que monnaie de réserve internationale,

Graphique 1: univers d'investissement et performance des fonds OPP2 sélectionnés par la Commission de placement des fondations FLLP et FRPI



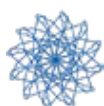
Sources : Bloomberg, Swiss Fund Data, lemania-pension

À la suite du plongeon des marchés, le gouvernement américain a rapidement fait marche arrière. Finalement, il ne reste qu'une taxe à la consommation, bien digérée par le marché et les entreprises et les indices boursiers ont rebondi, pour terminer l'année en forte hausse (+21,6 % pour le MSCI World en USD).

Sur le plan économique, le recul de l'inflation et des politiques monétaires accommodantes, marquées par de nombreuses baisses de taux, ont permis aux marchés obligataires de dégager des performances positives, même si la partie longue de la courbe des taux demeure inquiète de l'évolution des prix à long terme. Les obligations d'entreprises et des pays émergents

ainsi que l'aggravation des déficits publics et de l'endettement des principales économies occidentales, qui alimentent les doutes sur leur crédibilité budgétaire et financière à long terme.

Ainsi, dans l'ensemble, malgré un environnement complexe, les marchés ont fait preuve de résilience, confirmant l'intérêt d'une approche diversifiée et de long terme. Les fonds OPP2 de l'univers d'investissement des Fondations ont affiché d'excellentes performances en 2025, confirmant la solidité de leurs choix d'allocation et de gestion. Le Lemania Pension Fund Mix (LPFX), fonds *flagship* des Fondations, a enregistré une performance supérieure à 7 % (7,25 % en classe L) sur



l'année, avec une volatilité maîtrisée, illustrant un équilibre remarquable entre rendement et sécurité.

PERSPECTIVES 2026

Les perspectives pour 2026 demeurent constructives. Dans un contexte de marchés appelés à devenir plus sélectifs, la combinaison d'une croissance modérée, de taux d'intérêt désormais stabilisés et d'opportunités ciblées sur les marchés financiers devrait offrir un environnement propice à une gestion diversifiée et disciplinée.

IMPLICATIONS

Dans une optique de prévoyance à long terme, il est essentiel de conserver le cap, d'éviter les réactions émotionnelles et de s'appuyer sur des solutions d'investissement éprouvées. La diversification, la gestion

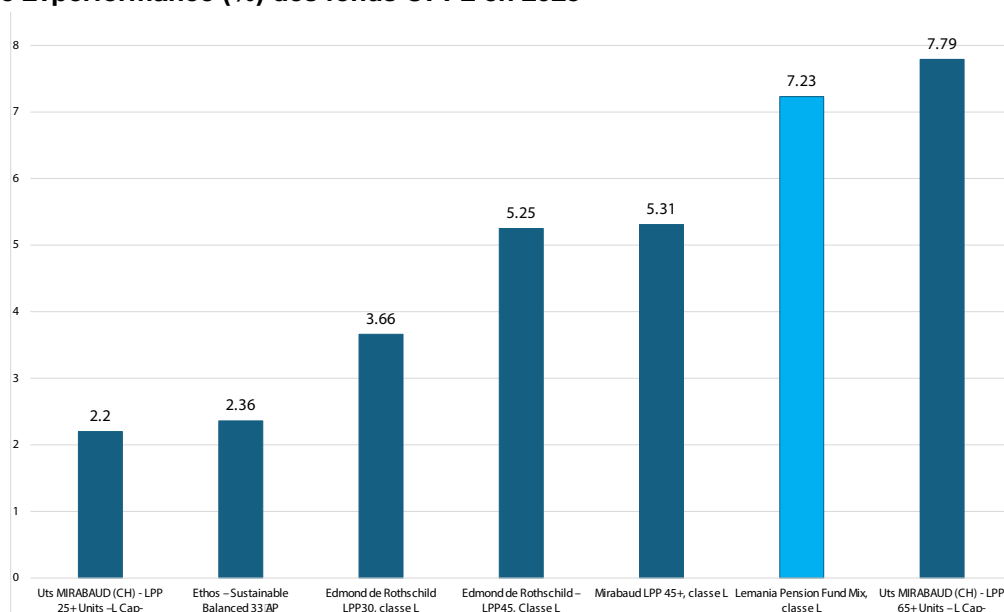
du risque et un processus d'investissement discipliné demeurent les piliers de la stratégie des Fondations.

EN RESUMÉ

En dépit d'une conjoncture internationale marquée par une volatilité persistante, l'exercice 2025 s'est soldé par une performance robuste pour les assurés des Fondations.

À titre d'exemple, la performance du fonds *flagship* Lemanian Pension Fund Mix (LPFX) permet de remplir l'objectif fondamental de préservation du pouvoir d'achat du capital retraite face aux pressions érosives du marché. Les Fondations abordent ainsi l'année 2026 avec sérénité et détermination, fidèles à leur mission : faire capitaliser l'épargne de prévoyance dans une perspective de financement de retraite qu'elle soit réglementaire ou anticipée.

Graphique 2 : performance (%) des fonds OPP2 en 2025



Sources: Bloomberg, Swiss Fund Data, lemania-pension

Mentions légales:

Cette présentation a été rédigée par la Fondation lemania de libre passage - FLLP et de la Fondation Romande en faveur de la prévoyance individuelle 3a – FRPI, (ici conjointement « Les Fondations ») avec un maximum de soins et en toute bonne foi. Les Fondations ne donnent cependant aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité du présent support. Ce dernier reflète les opinions au moment de sa rédaction ; celles-ci peuvent être modifiées à n'importe quel moment et sans aucun préavis. Sauf indication contraire, les statistiques ou les chiffres mentionnés n'ont pas été vérifiés. Ce support est fourni exclusivement à titre d'information et à l'usage du destinataire. Ce document ne représente ni une recommandation ni une proposition d'achat ou de vente d'instruments financiers ou de services bancaires et ne saurait délier le destinataire de la nécessité de former sa propre opinion et son propre jugement. Il est en particulier vivement conseillé à ce dernier d'analyser l'ensemble de ces informations, si nécessaire avec l'aide d'un spécialiste, sous l'angle financier en rapport avec ses capacités financières individuelles et sous l'angle des conséquences juridiques, réglementaires et fiscales.

Tout placement sur les marchés financiers comporte des risques de diminution des valeurs, voire à l'extrême de perte totale de celles-ci, et à des fluctuations de rendements. Les performances et les volatilités passées ne préjugent pas des performances et des volatilités futures et ne sont pas pérennes. La responsabilité des Fondations ne saurait en aucun cas être engagée pour les pertes qui pourraient découler de l'utilisation des informations contenues dans le présent support. Il est expressément stipulé que cette présentation n'est pas destinée aux personnes soumises à une législation leur interdisant l'accès à de telles informations du fait de leur résidence fiscale ou de leur nationalité. Ce document, destiné uniquement à fournir de l'information, a été établi par les Fondations et les opinions ou informations d'ordre général qui y sont mentionnées ne sont pas les résultats d'une analyse financière propre ou de tiers.

La reproduction intégrale ou partielle du présent document est interdite sans l'accord écrit des Fondations.

Février 2026





Fondation lemanica **de libre passage**
Fondation romande en faveur
de la prévoyance individuelle **3a**



Onboarding digital en 6 minutes

Comparaison de fonds OPP2

Appétence au risque

Définition d'un profil de risque

Partenaire stratégique



EDMOND
DE ROTHSCHILD

Surveillance

ASFIP^{Genève}

Autorité cantonale de surveillance des fondations
et des institutions de prévoyance

Membre de la fondation



Réviseur



Administrateur



Mention légale:

Cette présentation a été préparée avec le plus grand soin et en toute bonne foi par la Fondation Lemania de libre passage et la Fondation romande en faveur de la prévoyance individuelle 3a (ci-après « les Fondations »). Toutefois, les Fondations ne garantissent pas l'exactitude ni l'exhaustivité de ce document. Ce document, qui est uniquement destiné à des fins d'information, a été préparé par les Fondations, et les opinions ou informations générales qu'il contient ne sont pas le résultat d'une analyse financière effectuée par les Fondations ou des tiers.

La reproduction de ce document, en tout ou en partie, est interdite sans l'accord écrit de la Fondation. Février 2026